



CDAS DU 14 JUIN 2024

4 présentes : Ophélie VAUCLIN, Frédérique VANG, Claudine HARON et Caroline MOINDJIE

Présidée par Mme Valérie LAPUJADE-EUSTACHE (Présidente du CDAS) et animée par Laura CORTESI (Déléguée de l' Action Sociale) et Yves RUELLE (Réfèrent Pôle restauration services centraux)

Mme Valérie LAPUJADE-EUSTACHE ouvre l'audience du CDAS à 09h30.

La CGT 91 a lu une motion suite à la proposition de régionaliser l'Arbre de Noël 2025. Mme LAPUJADE-EUSTACHE a approuvé l'attachement de la CGT au CDAS et à l'organisation actuelle de l'Arbre de Noël. Elle a confirmé qu'aucune régionalisation n'est prévue et que les budgets des CAL continueront à être gérés par les CDAS.

Le Procès verbal du 05/02/2024 a été approuvé par l'ensemble des représentants des OS. Les OS ont voté « contre » le règlement intérieur. Le point de l'article 27 est à modifier.

1. Présentation du Budget de l'Action Sociale Ministérielle 2024

Les crédits alloués au titre de l'action sociale Ministérielle ont augmenté en 2024. Le CAL 2024 s'élève à 61 335 euros pour l'Essonne. Il est calculé par rapport au nombre d'actifs, de retraités et d'enfants répertoriés dans le département.

2. Rapport d'activité du Service Social

Le rapport d'activité 2023 du Service Social de l'Essonne a été présenté par les deux assistantes sociales du département (Mme Julie LEVY et Mme Elodie DE SA).

Le service social intervient auprès des agents actifs de l'Essonne (effectif au 31/12/2022 : 1547 personnes) sur plusieurs directions :

- La DDFIP
- La DGDDI /SCL
- La DDPP (Direction Départementale de la Protection des Populations)
- Le GENES (Groupe des Écoles Nationales d'Économie et Statistique)

Il intervient également auprès des personnels pensionnés du MESFIN, soit 2612 personnes, domiciliés en Essonne.

Les assistantes sociales constatent une augmentation des accompagnements des catégories B et A ainsi que des contractuels.

Les assistantes sociales ont recours au dispositif ministériel DASAD (Dispositif d'Aide et de Soutien aux Agents en Difficultés) qui est basé sur la communication entre les services gestionnaires des ressources humaines et les assistantes sociales afin de proposer un accompagnement social et répondre aux besoins des agents par anticipation.

Les motifs de saisine sont multiples :

- congé de maladie depuis plus de trois mois
- demande de CLM/CLD
- passage à demi-traitement,
- une absence irrégulière
- le décès d'un agent
- une demande de retraite pour invalidité.

Elles interviennent également dans des domaines différents tels que le budget, la santé, la famille, le travail et le logement. Les aides peuvent se cumuler en fonction de la situation des agents.

Les bons de secours alimentaires sont gérés par le délégué départemental, les assistantes sociales conservent une visibilité sur le sujet.

3. Arbre de Noël

La campagne pour l'Arbre de Noël a débuté le 02/09/2024 jusqu'au 20/09/2024 avec un rappel vers le 15/09/2024.

Les commandes seront envoyées aux prestataires mi octobre 2024 afin que les chèques cadeaux puissent être distribués aux différents services du 91 vers la mi novembre 2024, à la demande la CGT.

Le questionnaire concernant l'Arbre de Noël envoyé à tous les agents de la DDFIP 91 a obtenu un taux de réponse de 35 % par rapport au nombre d'enfants inscrits sur MICADOS (440 personnes).

76 % des agents sont globalement satisfaits du spectacle proposé en 2023 ainsi que du goûter.

Les agents préfèrent la journée du mercredi pour l'Arbre de Noël et le choix des spectacles retenu sont la fête foraine, le cirque et le cinéma.

4. Régionalisation de l'Arbre de Noël 2025

Un nouveau dispositif a été soumis au CDAS avec une proposition aux familles de trois offres de spectacles pour l'Arbre de Noël 2025.

Cependant, la mise en œuvre de ce dispositif dépend du positionnement de l'ensemble des départements d'Île-de-France. Or, seuls trois départements, dont l'Essonne, sur les huit que compte la région ont exprimé un avis favorable.

Les conditions en termes d'effectifs ne garantissent plus les tarifs préférentiels et ne permettent plus d'envisager l'organisation de plusieurs spectacles.

En conséquence, nous maintiendrons le format habituel, à savoir, un spectacle unique à l'échelle départementale.

5. CAL 2024

Pour 2024, les bons juridiques ont augmenté et sont d'une valeur de 70 euros.

Des berceaux supplémentaires ont été mis en place au profit des agents mobilisés pour les JO 2024.

Le calendrier des consultations psychologiques de 07 à 12/2024 est disponible sur ULYSSE 91.

Le prestataire REFECTORY doit être mis en place sur le site des Champs Élysées à EVRY COURCOURONNES. Aucune date n'a été déterminée au 14 juin 2024.

Les agents ont constaté des problèmes de rupture de stocks avec REFECTORY. Il est donc préconisé d'effectuer les réservations à l'avance afin de limiter ces problématiques.

La CGT a demandé la possibilité de proposer aux agents REFECTORY sur les sites du 21 Bis et du 75 rue Feray à Corbeil Essonnes. Actuellement, une convention est signée avec la cantine de la Police. Cependant, tous les agents ne profitent pas de cette cantine par manque de temps (1h à 1h15 à prévoir pour faire l'aller-retour site-cantine).